

**Assomption de Notre Dame  
Jubilé de 50 ans de profession  
de Dom Joseph-Michel Lemaire et de Dom Jacques Prudhomme**

*Lectures : Ap 11, 19a. 12, 1-6a. 10ab ; 1 Co 15, 20-27a ; Lc 1, 39-56*

Chers Frères et Sœurs, aujourd'hui notre cœur est dans la joie car nous célébrons notre Dame et notre Mère. Nous fêtons son entrée dans la gloire, avec son corps et son âme, selon le dogme proclamé en 1950 par le Pape Pie XII. En effet, Marie, à la suite de son Fils, n'a pas connu la corruption de la chair, mais son corps, comme son âme, a été élevé à la gloire du Ciel. Ce mystère nous touche intimement, car il est l'anticipation de la résurrection qui nous est promise. Marie bénéficie dès à présent de ce que Jésus nous a promis pour la fin du monde : « Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père », dit-il à ses disciples (Mt 13, 43a).

Du même coup, Marie nous enseigne le chemin qui fera de nous des justes. C'est la foi et l'humilité : « Heureuse celle qui a cru à l'accomplissement des paroles qui lui furent dites de la part du Seigneur », lui dit sainte Élisabeth (Lc 1, 45). Et Marie répond dans son Magnificat : « Il s'est penché sur son humble servante » (v. 48a). Voilà le dialogue dans lequel nous sommes invités à entrer nous aussi : entendre la béatitude de la foi dans l'accomplissement des promesses de Dieu – car elles s'adressent à nous aussi –, et répondre par la louange, et l'humilité de celui qui sait que les dons de Dieu sont absolument gratuits.

La promesse de Dieu, c'est de nous donner la vie, la vraie vie. Saint Paul nous l'a dit dans la deuxième lecture : « De même que tous les hommes meurent en Adam, de même c'est dans le Christ que tous recevront la vie » (1 Co 15, 22). Cette vie que le Christ ressuscité nous donne en partage, cette vie sur laquelle la mort n'a plus aucune prise, Marie en jouit aujourd'hui pleinement dans la gloire du Ciel. Mais au moment où elle chante son Magnificat, elle la goûte déjà, comme par anticipation, à travers le voile de la foi.

C'est que, en rendant visite à sa cousine Élisabeth enceinte de saint Jean-Baptiste, Marie met en acte cette parole de Jésus rapportée par saint Paul dans les Actes des Apôtres (Ac 20, 35) : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir ». Marie manifeste sa charité en venant rendre service à sa cousine. Geste simple, discret, mais qui remplit de joie son cœur et la pousse à chanter son bonheur. La charité active de Marie révèle Jésus présent en son sein. Elle le rend en quelque sorte visible. Du même coup, Marie vit, et fait vivre à Élisabeth, quelque chose de la vie du Ciel, où nous ne ferons rien d'autre que chanter tous ensemble notre bonheur d'être réunis autour de Jésus et de vivre de sa vie à lui.

Frères et sœurs, nous aussi, nous pouvons vivre dès ici-bas par anticipation le bonheur du Ciel, certes à travers le voile de la foi, et au milieu des épreuves et des tribulations, mais pourtant d'une façon bien réelle, à chaque fois que nous nous mettons au service de nos frères et sœurs, à chaque fois que, à l'image de Marie, nous nous mettons en chemin pour rejoindre notre prochain qui est dans le besoin, pour lui apporter ne serait-ce que notre attention et notre disponibilité.

N'est-ce pas ce que vous vivez, chers frères qui célébrez aujourd'hui votre jubilé de cinquante ans de profession monastique ? Vous aussi, vous chantez votre Magnificat en vous réjouissant humblement de l'accomplissement des promesses de Dieu à votre égard. En renouvelant vos vœux tout à l'heure, vous prononcerez cette formule suggestive : *De praeterito gratus et de futuro humiliter confidens* – rendant grâces pour le passé, et humblement confiant pour l'avenir. Au jour de votre profession, en effet, vous avez chanté à trois reprises ce verset du psaume 118 par lequel vous vous êtes donnés à Dieu, en vous appuyant sur sa promesse de vous donner la vie, sa propre vie divine : *Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum, et vivam ; et non confundas me ab expectatione mea* – accueille-moi, Seigneur, selon ta parole, et je vivrai ; ne déçois pas mon attente (cf. Ps 118, 116).

En effet, cela fait cinquante ans, chers frères, que vous vous donnez vous-mêmes tous les jours au Seigneur, que vous vous dépensez au service de vos frères, poussés par la charité. Et bien des fois, j'en suis sûr, vous avez fait l'expérience de la présence de Jésus, alors que vous vous étiez rendus disponibles à la motion de l'Esprit Saint. Vous avez alors éprouvé le bonheur de Marie, et le Magnificat que vous avez chanté chaque jour aux vêpres a pris tout son sens dans votre bouche et dans votre cœur.

Aujourd'hui, vous êtes invités à vous mettre de nouveau en route avec empressement, comme Marie. Le triple *Suscipe* que vous allez chanter de nouveau tout à l'heure manifeste que, plus qu'un point d'arrivée, un jubilé est un point de départ, un nouveau départ sur ce chemin qu'est la vie monastique, selon cette image chère à Notre Bienheureux Père saint Benoît : « Qui que tu sois donc, qui te hâtes vers la patrie céleste, écrit-il à la toute fin de sa Règle, accomplis, avec l'aide du Christ, cette ébauche de Règle écrite pour des débutants. C'est alors aux sommets de doctrine et de vertu évoqués plus haut que, sous la protection de Dieu, tu parviendras ».

Chers Frères, vous n'êtes pas seuls sur ce chemin. Des frères marchent avec vous. Ils comptent sur vous, et vous pouvez compter sur eux. Que Marie nous accompagne et nous conduise tous jusqu'à la patrie céleste dont elle est la Reine.